



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral
Le portail du Gouvernement suisse

Lancement d'un programme national de recherche sur la thématique « animaux, recherche et société »

Berne, 03.02.2021 - Le 3 février 2021, le Conseil fédéral a lancé un nouveau programme national de recherche intitulé « Advancing 3R – animaux, recherche et société », qui vise principalement à faire diminuer le nombre d'expérimentations animales dans la recherche scientifique, à les améliorer et à élaborer des principes de bases pour les aspects éthiques et sociétaux dans ce domaine. Ce programme est doté de 20 millions de francs et s'étend sur une période de cinq ans.

Le programme national de recherche (PNR) 79 « Advancing 3R – animaux, recherche et société » vise d'une part à faire diminuer le nombre d'expérimentations animales dans la recherche scientifique et, de ce fait, à réduire sensiblement celui des animaux de laboratoire. Il a également pour but de réduire le plus possible les contraintes subies par les animaux de laboratoire lors des expériences et de leur détention. D'autre part, ce PNR traitera des aspects éthiques, juridiques, sociétaux, culturels et économiques de l'expérimentation animale.

Les 3R signifient « remplacement », « réduction » et « raffinement ». Les principes 3R visent les objectifs suivants : remplacer autant que possible les expériences sur les animaux par d'autres méthodes dans la recherche scientifique (« remplacement »), réduire le nombre total d'animaux de laboratoire et le nombre d'animaux par expérience (« réduction »), diminuer les contraintes subies par les animaux et leur stress en améliorant les conditions expérimentales et de détention (« raffinement ») et, de manière générale, augmenter le volume de connaissances par animal utilisé.

Le PNR prévoit trois axes de recherche (modules) :

- **« Innovation »** : cet axe se concentre sur les innovations visant à développer, valider ou améliorer des méthodes ou des instruments. Les projets de recherche encouragés

dans ce cadre devront faire progresser les principes 3R tant dans des domaines de recherche spécifiques (par ex. peau artificielle) que dans des domaines plus généraux (par ex. outils statistiques dans le domaine de la conception des expérimentations).

- **« Implémentation : possibilités et obstacles »** : ce module a pour objectif d'élaborer des recommandations permettant un meilleur transfert dans la pratique du savoir lié aux principes 3R, d'identifier les obstacles à la mise en œuvre de ces principes et de développer des stratégies d'implémentation.
- **« Éthique et société »** : cet axe traite des aspects éthiques et sociétaux des 3R et du recours à l'animal à des fins scientifiques ainsi que de la recherche sur le développement des relations entre l'être humain et l'animal.

Le PNR 79 sera dirigé en étroite collaboration avec le Centre de compétences 3R fondé en 2018 et bénéficiant du soutien de la Confédération.

Au travers des programmes nationaux de recherche, la Confédération encourage des projets de recherche contribuant à la résolution de problèmes et de défis actuels d'importance nationale. Les PNR sont dirigés par le Fonds national suisse. Ils courent sur une durée d'environ cinq ans et leurs résultats sont rendus publics. Le Conseil fédéral arrête périodiquement, sur proposition du DEFR, les thèmes et l'enveloppe financière de nouveaux PNR.

Adresse pour l'envoi de questions

Service de communication du SG DEFR
info@gs-wbf.admin.ch
+41 58 462 20 07

Liens

[PNR](#)

Auteur

Conseil fédéral
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
<http://www.wbf.admin.ch>

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
<http://www.blv.admin.ch>

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-82212.html>